



Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

12 AVR. 2024 S²LO

ID : 033-213302078-20240411-DELIB202431-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2024

DELIBERATION 2024.31 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE AU TITRE DE L'AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE AVENUE DU MARECHAL LECLERC

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	03 AVRIL 2024
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	11 AVRIL 2024
Conseillers présents	20	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	28	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	8	Secrétaire de séance	Clément MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent				
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe				
DUBREUIL Thierry, Adjoint				
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe				
BOUEY Gilles, Adjoint				
COMBIER Audrey, Adjointe		X		M FLAHAUT
MASSY Joel, Adjoint				
GLIZE Caroline, Adjointe				
FLAHAUT Serge, adjoint				
CARO Chantal, CM				
GIRARD Philippe, CM				
SARRAZIN Anne-Marie, CM				
PRUVOST Gilles, CM		X		Mme LARGOUET
BEAUCHENE Natacha CM				
DIRHEIMER Thierry, CM		X		M BOUEY
CLAVIER Yannick CM				
EMERIAU Régis, CM		X		Mme CARO
LARGOUET Karyn, CM				
GANNE Arnaud, CM		X		M MASSY
BRARD Philippe, CM				
GUIRIEC Marilyn, CM		X		Mme GLIZE
VIDORRETA Virginie, CM				
MEZERGUE Clément, CM				
VEYSSIERE André, CM				
FONTAINE Aline, CM		X		M VEYSSIERE
CARRERE Sophie, CM		X		M MALVILLE
MALVILLE Frédéric, CM				
BOISSEAU Marc, CM				
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM			X	

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 - contact@izon.fr

www.izon.fr



**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE AU
TITRE DE L'AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE
AVENUE MARECHAL LECLERC**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le règlement intérieur des aides à l'investissement du Département de la Gironde 2024,
Considérant les projets d'investissement de la commune d'Izon au titre de l'exercice 2024,

Dans le cadre d'une vision globale d'aménagement de la commune d'Izon sur ses deux entrées de bourg, la municipalité souhaite développer les mobilités douces et tout particulièrement les mobilités cyclables, notamment en assurant les continuités de réseaux existants et l'accès facilité à des infrastructures publiques et de services. De manière plus ambitieuse, elle souhaite impulser une véritable culture du vélo dans la commune. Afin de pouvoir réaliser les aménagements cyclables prévus dans l'étude réalisée par ADEMA, la ville d'Izon souhaite ainsi développer l'axe 0 prévu sur l'avenue du maréchal Leclerc.

Elle souhaite ainsi mettre en place un projet de voie verte sécurisée sur cette voie en entrée de ville sachant que l'autre entrée de ville est en cours d'aménagement de voie cyclable côté Maréchal de Lattre de Tassigny.

Elle souhaite dans ce cadre solliciter une subvention au titre de l'aménagement et du développement des territoires et des communes (report modal) auprès du Conseil Départemental de la Gironde en précisant que les travaux sont plafonnés à 500 K€ HT sur lequel le coefficient de solidarité de la commune est de 1.08 est appliqué selon le tableau de financement ci-dessous :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT HT
Subvention conseil Département (40%) 500 K€ x 40% x 1,08	38 %	216 000 €
Sous-Total financement public (80 % maximum)	38 %	216 000 €
Autofinancement	62 %	351 770 €
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100 %	567 770 €

Il est proposé au conseil municipal de :

- SOLLICITER le Département au titre du report modal pour le projet de voie verte situé avenue du Maréchal Leclerc à Izon
- AUTORISER le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier

Considérant l'avis favorable de la commission ressources en date du 3 Avril 2024,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Madame Carline Glize, Adjointe au Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 28 Pour, 0 contre, 0 Abstention

- SOLLICITE le Département au titre du report modal pour le projet de voie verte situé avenue du Maréchal Leclerc à Izon
- AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier

Publiée le

Fait à Izon, le 11 avril 2024

Le Secrétaire de séance

Le Maire,



Clément MEZERGUE

Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.